



G.M.C.O. Groupe Montagne Côte-d'Or  
Espace du Rocher, 21160 Marsannay-la-Côte  
Tél : 06 15 21 89 79 mail : <http://www.gmco21.fr>  
Agrément Jeunesse et Sports n° 0121 S 107



## Bulletin d'adhésion 2022-2023

Licence année sportive (du 01/09/2022 au 31/08/2023)

Adulte  (né en 2004 et avant) 62 €

NOM, Prénom :

Date de naissance :  Sexe : M  F

Adresse :

Tél portable :

Mail :

Je déclare avoir été informé(e) :

- que les renseignements ci-dessus seront intégrés dans un fichier informatisé du GMCO et dans celui de la FSGT.
- des conditions d'application et des options disponibles de l'assurance incluse dans la licence.
- de l'obligation de fournir un certificat médical ou une attestation de non contre-indication à la pratique des sports statutaires du GMCO.
- que l'adhésion n'est effective qu'au paiement de la cotisation annuelle.

Règlement de

Chèque  (à l'ordre du GMCO) Virement  (RIB sur le site [ici](#))

Le :  Signature :

**Remarque** : Pour l'alpinisme, pratiqué au dessus de 2500 m, comportant un séjour d'au moins une nuit à cette altitude au au dessus, le certificat médical est à fournir chaque année.

## DEMANDE OU RENOUELEMENT sans discontinuité DE LA LICENCE FSGT POUR LES MAJEUR.ES SAISON 2022 – 2023

Vous pratiquez une ou plusieurs activités sportives en FSGT qui ne rentrent pas dans les activités à contraintes particulières ([article L.231-2-3 du code du sport](#)). Et, vous sollicitez le renouvellement sans discontinuité de votre licence FSGT pour la saison sportive 2022 / 2023 ou l'année civile 2023 et avez déjà remis un certificat médical à votre club soit la saison dernière, soit celle antérieure.

**Important** : Si c'est votre 1<sup>ère</sup> licence ou si la saison dernière vous n'avez pas repris de licence à la FSGT, vous devez présenter un certificat médical de moins d'un an à votre club.

Au préalable à votre demande de licence, votre club vous a remis les deux formulaires suivants :

- Le **questionnaire de santé** (Cerfa n° 15699\*01) que vous devez renseigner et conserver ;
- La présente **attestation** que vous devez signer et remettre à votre club qui la conservera.

Si vous avez répondu « NON » à toutes les rubriques du questionnaire de santé :

- Vous devez obligatoirement renseigner, signer et remettre à votre club la présente attestation.

Si vous avez répondu « OUI » à au moins une rubrique du questionnaire de santé :

- Vous devez solliciter un **certificat médical auprès d'un-e médecin**.

Ce certificat médical devra établir explicitement l'absence de contre-indication à la pratique du-des sports que vous souhaitez pratiquer avec votre club datant **de moins de six (6) mois** par rapport à la date de votre demande de licence FSGT auprès du club.

- Et, vous devez obligatoirement remettre le **certificat médical à votre club** qui le conservera.

Par ailleurs, nous vous informons expressément que le **questionnaire de santé** que vous avez renseigné, vous est strictement personnel. Vous n'avez pas à le remettre à votre club. Nous vous informons aussi que les réponses apportées au questionnaire de santé par vos soins relèvent de votre responsabilité exclusive.

### ATTESTATION

Nom et Prénom du-de la licencié.e :

n° de licence FSGT :

Club d'adhésion :

Par la présente, j'atteste sur l'honneur avoir reçu [le questionnaire de santé](#), avoir pris connaissance des préconisations FSGT ci-dessus et avoir renseigné le questionnaire de santé pour les sportifs majeurs qui m'a été remis par mon club. Et, j'atteste sur l'honneur avoir répondu à la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé et je reconnais expressément que les réponses apportées par mes soins relèvent de ma responsabilité exclusive.

Fait à , le

Pour dire et valoir ce que de droit,

Signature du-de la licencié.e :